

LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX & DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES, 1603, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

M. l'Abbé Dhavernas.

La chaire s'enrichit tous les jours de nouveaux ouvrages. C'est par milliers qu'ils se comptent. Et on n'a encore rien dit, car la parole de Dieu, sur laquelle toute prédication religieuse se base est divine et insondable.

Aujourd'hui nous n'hésitons pas un seul instant à présenter à nos lecteurs, (toujours si bienveillants) un nouveau Cours d'instructions pastorales par M. l'abbé Dhavernas.

- 1°.—INSTRUCTIONS POUR LES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE
2°.—DIEU—CRÉATION PROVIDENCE.
3°.—DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS DIEU.
3 volumes in-12 à..... 75 cts

Maintenant, quel accueil allez-vous faire à ces trois nouveaux volumes ? En attendant la réponse, nous nous empressons de vous dire ce qu'en pensent deux évêques et deux prêtres distingués du clergé du Mans :

Approbation de Monseigneur l'archevêque de Bordeaux. Bordeaux, le 31 octobre 1885.

Monsieur l'abbé (Dhavernas), Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de me faire adresser votre Cours d'instructions pastorales.

Les fidèles surtout aimeront à vous lire, car vous leur parlez un langage que tous pourront comprendre et que pour ma part j'ai fort goûté.

Agrez, Monsieur l'abbé, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués. A. V., Arch. de Bordeaux.

Lettre de Monseigneur Péronne, évêque de Beauvais. 26 novembre 1885.

Très cher Monsieur l'abbé (Dhavernas),

J'ai parcouru rapidement, autant que mes occupations ont pu me le permettre, les deux volumes intitulés : Cours d'instructions pastorales, que vous avez bien voulu m'adresser.

Joseph Maxence, Evêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

Rapport de M. l'abbé Henocque, vicaire-général et doyen du chapitre de la cathédrale, chargé, par Monseigneur l'Evêque d'Amiens, de l'examen de cet ouvrage.

Instructions de M. l'abbé Dhavernas : Exhortations destinées au peuple des campagnes et aux chrétiens de toute condition et de tout âge, pleines de foi, de piété, d'obéissance et de doctrine.

Lettre de M. le Chanoine Crampon

Monsieur et cher ami,

Votre éditeur, M. Sarlit, vint de m'adresser deux volumes de vos Sermons. Merci de cette aimable attention et de ce beau cadeau. J'ai couru à la préface du premier. Quelle bonne vérité vous dites là et quel bon conseil vous donnez à vos confrères !

Recevez donc, cher Monsieur, avec mes félicitations les plus sincères, l'expression de ma gratitude et de ma respectueuse amitié.

A. GRAMPON, Ch.

Amiens, 30 septembre, 1885.

Maintenant afin de permettre à nos lecteurs de juger par eux-mêmes, du genre de ce nouveau Cours d'instructions, nous allons donner un extrait du deuxième volume qui traite de la Providence de Dieu.

PROSPÉRITÉ DES MÉCHANTS.

Quam bonus Israel Deus his qui recto sunt corde ! Mei autem peni molit sunt pedes, peni effusi sunt gressus mei. Quid zelavi super iniquos, parem peccatorum videns.

Qu'il est bon le Dieu d'Israël pour ceux qui ont le cœur droit ! Mais mes pieds ont pensé me manquer, et ma foi a failli être ébranlée, en voyant la prospérité et la paix des méchants. (Ps., 72.)

C'est ainsi, mes Frères, que parle un saint roi, un prophète de Dieu, une des âmes les plus belles et les plus éclairées qu'on ait vues dans le monde, le saint roi David. Il fait connaître à la terre entière les pensées qui ont bouleversé son esprit et abattu son cœur. Il a vu les méchants heureux ici-bas sous une Providence qui doit être juste et rendre à chacun selon ses œuvres.

Dans ce beau psaume, que je ne donne pas en entier, le prophète-roi exprime et dit véritablement des pensées qui ont traversé son propre cœur au milieu de ses malheurs, ou bien, tout en faisant semblant de parler en son nom propre, ne parle-t-il pas plutôt au nom de ceux qui ont une foi trop faible en la Providence divine, c'est-à-dire mes Frères, ce que je n'ai pas le droit de décider.

Ces paroles, encore une fois, me font bien penser que David ne parlait qu'au nom des autres. Quoi qu'il en soit, nous avons entendu de sa bouche le cri qui, dans tous les temps, est sorti du cœur de la pauvre humanité, à la vue de l'affliction des justes et de la prospérité des pécheurs.

Quand on juge de la conduite d'un homme sans assister à son conseil et à ses délibérations, on juge souvent bien mal. Si on juge de la conduite d'un roi sans avoir assisté à la réunion de ses ministres et sans connaître tous les secrets du gouvernement, on juge plus mal encore.

Pour juger sagement, il faut donc commencer par écarter toutes les idées terrestres qui nous aveuglent et entrer dans le sanctuaire de Dieu, où tout est lumière, où tout est clair, où tout est sage, où tout est justice, où tout est bonté, où tout est divin.

Mon enfant, je vous pardonne cette fois-ci encore votre aveuglement. Mais souvenez-vous et pensez que, si j'avais suivi votre désir en punissant de suite le pécheur, il y a longtemps que vous auriez disparu de la terre. Vous avez été pécheur, mon enfant ! Vous avez été pécheur et méchant dès l'âge de raison ; pécheur et méchant plus condamnable que beaucoup d'autres, parce que je vous avais aimé, vous, tout particulièrement ; parce que vous saviez trop bien, vous, l'injure que vous faisiez. Si j'avais fait comme vous demandez, vous ne vous plaindriez plus aujourd'hui de ma conduite ; vous auriez été frappé sur-le-champ ; vous seriez dans le lieu des pleurs et des gémissements de dents, dans le lieu où on ne peut plus faire pénitence, où on ne peut plus obtenir miséricorde, où il n'y a plus de retour possible.

Ah ! mes chers Frères, ne mettons point tant de légèreté dans les jugements que nous formons sur la conduite de Dieu.